

Responsable UE
Jean-François Lavis

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre
2 crédits • 40 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **théorie du design**, l'étudiant est capable de:

- détailler chacune des étapes qui conduisent de son choix initial en matière d'intervention architecturale mobilière à la théorisation des aspects essentiels que suppose cette intervention ; théorisation accomplie grâce à une triple prise en compte, celle du mobilier choisi, de l'expérience de l'utilisateur et de l'espace considéré;
- rationaliser, grâce à une configuration conceptuelle, les divers aspects nécessaires à la matérialisation et à la contextualisation du mobilier;
- argumenter, ce qu'Alain Findeli, dans sa théorie du design, nomme le « nécessaire » conceptuel de l'étudiant, à savoir ce que l'étudiant emporte avec lui dans sa transition de la vie étudiante à la vie professionnelle;
- préciser le caractère inspiré de son intervention mobilière à partir de la comparaison entre les cités industrielle et artistique

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:
C1 C3 C4 C7 de notre référentiel interne.